

Voile intégral au Gabon

Le samedi 12 mai 2012 à 10 heures, à l'esplanade de la mosquée Hassan II de Libreville, s'est tenue une conférence débat sur l'interdiction du port du voile intégral au Gabon.

Présidée par **l'Imam Ismail OCENI OSSA**, Président du Conseil Supérieur des Affaires Islamiques du Gabon, assisté du **Dr Ali Akbar ONANGA YOBEGUE**, Conseiller spécial du RAIS, la conférence a démarré par la lecture du Coran, suivie du mot de bienvenue de **l'Imam Ismail OCENI OSSA** à l'endroit des imams et des six cent (600) femmes musulmanes présentes à cette occasion.

Dans son propos liminaire, le Président du CSAIG a salué le courage et la foi qui animent les sœurs musulmanes qui portent le voile intégral. Il a réitéré son engagement de ne point trahir la confiance qui a été placée en lui pour conduire et défendre les intérêts matériels et moraux de la communauté musulmane du Gabon.

Après avoir rappelé les termes de sa rencontre avec le Ministre de l'Intérieur, le 25 avril 2012, le Président du CSAIG s'est livré à un exercice pédagogique pour expliquer, preuve à l'appui, que si le port du voile reste une obligation divine incontestable, il n'en est point pour le port du voile intégral qui fait l'objet de contradiction entre les savants musulmans sur son caractère obligatoire. Il a en outre insisté sur la nécessité pour les femmes musulmanes de comprendre que l'institution dont il a la charge a tout fait pour obtenir du Gouvernement ce délai de grâce qui nous a été accordé jusqu'au 15 juillet 2012.

Au terme de son discours, plusieurs imams se sont succédés pour étayer les propos du Président du CSAIG.

Le tour est subséquentement revenu aux femmes d'exprimer leurs sentiments. Elles ont d'abord remercié **l'Imam Ismail OCENI OSSA** pour ses sages conseils. Ensuite, elles ont exprimé leur indignation, leur amertume face à ce qu'elles qualifient d'islamophobie et d'injustice au regard de la Loi fondamentale de notre pays.

C'est dans cette imbroglio que le Conseiller Spécial du RAIS, le **Dr Ali Akbar ONANGA YOBEGUE**, a pris la parole pour expliquer aux femmes en colère, que la décision d'interdire le port du voile intégral au Gabon n'émane pas de l'Imam **Ismail OSSENI**, ni du Ministre de l'Intérieur, mais plutôt du Gouvernement de la République. Cette décision fait suite à certains problèmes de sécurité qui touchent le monde entier et dont le Gabon ne saurait faire abstraction. Ce n'est ni le voile a-t-il dit, ni contre l'islam mais contre tout ce qui touche la sécurité de l'Etat que vous êtes invitées, avec tout le respect et l'amour que nous avons pour vous, de vous exécuter aux instructions des plus hautes autorités du pays a-t-il conclu son propos.